

Présents:

Thierry Langenberger (TL)
Patrick Tharin (PT)
Marc Vessaz (MV)
Fabrice Consenti (FC)
Bertrand Du Bois (DB)

Excusés:

Renaud Marchat (RM)
Daniela Grenacher (DG)

Rapporteur: DB

Ouverture de la séance à 19H05

Ordre du jour:

[Petit feed-back sur le nombre de membres... \(Thierry\)](#)

170 nouveaux membres par le WAG. On en a perdu quelques-uns qui étaient à la KA.

Le WAG Wind Addict Geneva, créé suite aux menaces sur le spot du Vengeron, a rapidement eu environ 250 membres. Son rapprochement avec la KA permet de nous apporter 170 nouveaux membres. Certains membres du WAG étant déjà membres de la KA (env. 25), on perdra leurs cotisations dès l'année prochaine.

[Retour sur les séances avec les autorités genevoises \(avifaune et police du lac\):](#)

Ces séances ont eu lieu sur demande des comités WAG et KFCG concernant le projet qui va modifier la plage du Vengeron. On parle de la création d'un port et de deux îles qui feront office de brise-vagues.

[Séance au Service de la biodiversité - Office cantonal de l'agriculture et de la nature](#)
avec Gottlieb Dandliker, Inspecteur cantonal de la faune, REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE, Ghislain Wasmer (WAG), Cecilia Chavent (WAG), Patrick Jan (KFCG)

La création d'îles aux oiseaux dans le cadre du projet de nouveau port commercial au Vengeron intervient en compensation d'autres travaux dans le canton.

M. Dandliker prétend qu'une cohabitation sera possible entre kitesurfeurs et oiseaux; TL pense qu'à terme les défenseurs de l'avifaune finiront par trouver que les kitesurfs dérangent et que la distance entre leur spot et les îles (30m) est bien trop faible. Il pense donc qu'il faut se préparer à

abandonner le Vengeron, et utiliser les moyens de pressions en notre possession pour préparer de nouveau accès aux eaux navigables. Le président du WAG, Ghislain Wassmer se montre plus exigeant en arguant le droit à naviguer pour les nombreux kitesurfeurs de la région genevoise. TL pense que 250 kitesurfs genevois ne pourront pas contrer le projet sur une plage où la mise à l'eau est au vent des futures îles aux oiseaux dans une zone baigneur et dans des zones OROEM. Alors si ce site vient à disparaître, il faudrait demander aux autorités d'ouvrir par compensation un accès aux eaux navigables par exemple à Versoix-Forel. Il suffirait d'y rallonger la digue pour agrandir la plage, qui d'ailleurs tend à s'agrandir toute seule en raison des alluvions charriées par la Versoix et d'y mettre en place une gestion de plage comparable à Yvonand.

PV détaillé dans un document séparé

A suivre...

Séance à la police du lac

La police du lac est moins alarmiste que TL sur le risque de suppression du spot du Vengeron. Ils ne veulent pas verbaliser pour la navigation dans une OROEM et la mise à l'eau dans une zone baigneur.

L'Appointée Nathalie Besson aimerait améliorer la procédure de recherche des kitesurfeurs. Actuellement beaucoup d'appel génère des sorties et la mise en œuvre parfois de gros moyens alors que le kitesurfer est hors de danger depuis longtemps. Actuellement il n'y a pas de gestion des secours au niveau du lac. Pas trop de moyens ou trop peu de moyens. A Genève, les secours montent en puissance et sont gérés par la police du lac qui est également l'organe de sauvetage contrairement à Vaud. TL leur propose de mettre en place une liste d'appels via notre base de donnée et notre outil de gestion de membre. Une fenêtre via le site web permettrait d'envoyer un sms groupé pour demande d'information en lien par exemple avec la disparition d'un kitesurfer. Ce serait un bon moyen de démarrer une collaboration avec les polices des lacs. Le comité et l'AG doit donner son accord.

Retour au Vengeron: au vent de la zone, il y aurait une possibilité de mettre une mise à l'eau avec une rampe mais il faudrait immédiatement remonter au vent par bise pour s'extraire de la zone baigneur et pour ne pas revenir sur la plage. MV aimerait proposer une alternative. Les kitesurfeurs genevois demandent aussi un accès rive gauche à Hermance. Mais à Hermance il y a des problèmes les gérants du camping qui ne sont pas accueillants et les voisins ne sont pas heureux de la présence des kitesurfeurs.

PV détaillé dans un document séparé

Retour sur le téléphone avec Mme Herzog du BAFU (Thierry)

A propos des réserves protections des oiseaux. Notre façon de faire est la bonne : c'est à dire que nous devons demander de modifier les dispositions particulières de l'OROEM pour chaque zone.

Retour sur la séance avec Helvetia sur les nouvelles conditions d'assurance (Patrick & Thierry)

- Devenir de l'achat direct (quittance aux points de ventes)
- Flyers

Nos contacts à l'Helvetia nous annoncent qu'ils sont dans le rouge à 137% pour la Casco. En conséquence, l'assurance Casco changera de tarif pour passer de 20 à 40 francs et excluera les foils. Les prix des RC ne changeront pas.

Helvetia propose des nouveaux produits : assurance frais d'annulation de voyage et assistance aux personnes à l'étranger. Leur tarif serait moins cher que la concurrence TCS. Ce n'est pas dit que les gens adhèrent aux nouveaux produits.

Problème avec la RC: TL et PT mettent sur la table que Maxime Chabloz ne peut être couvert en compétition !!! Ainsi il est suisse sur le podium mais français (couvert par la FFVL) en cas d'accident.

Revoir les carnets de quittance : il faut qu'on laisse tomber la collaboration avec les shops.

Création automatique de l'attestation: grâce à une nouvelle fonction de Cogito, l'attestation d'assurance arrive directement sur l'espace membre lors que la cotisation de membre ET d'assurance sont payées.

SKA: c'est quoi, c'est qui, ça sert à quoi ? (Marc nous dit tout)

Swiss Kitesailing Association

Ils veulent faire un championnat suisse de freestyle avec des remorques pour organiser des championnats sans fixer le spot à l'avance. Tout ça semble très compliqué à gérer en fonction des prévisions. Swiss kite series vendra des licences pour la partie compétition.

TL s'est renseigné auprès de Swiss Sailing. Un membre individuel ne peut pas demander une licence. C'est l'ensemble des membres du club ou de l'association qui ont le droit de vote à l'AG qui devraient payer 60.- par pers. Cela représente des montants considérables alors que cela n'intéressera que un ou deux compétiteurs. On va donc rester en dehors de tout ça. Mais étant membre de la SKA, les compétiteurs pourront avoir une licence. C'est un des intérêts d'entretenir cet organe spécialement.

Malheureusement, vu que les cotisations sont reversées à Swiss Sailing, il ne rest rien dans les clubs pour organiser des events, ce qui pose de gros problèmes. Tout le débat est de savoir comment obtenir les fonds pour organiser des compétitions sans que ce soit les membres non-compétiteurs qui payent (via leur cotisation) pour quelque chose qui ne les concerne pas directement. Leur cotisation devrait aller ailleurs....

Yvonand

Pour la plage d'Yvonand, MV propose d'améliorer l'infographie pour que ce soit plus clair. Le chevalet est un bon point. TL se propose pour refaire cela. Si on pouvait avoir quelque chose de plus grand à fixer sur le treillis. Le contact avec la commune est bon.

Au lac de Morat (Salavaux), des panneaux ont été mis en place pour indiquer la zone de mise à l'eau des sup et kites mais cela a été fait par le camping donc sans valeur officielle. La zone est minuscule et déventée, et en outre difficile avec une aile à caisson.

Lors d'une discussion informelle avec un défenseur de l'avifaune, il semblerait que le jour du comptage des oiseaux en hiver, il est interdit de naviguer. A vérifier (MV)

Traduction du site par Daniela: [le point sur les problèmes à résoudre \(Marc\)](#)

En stand-by car chez Swiss Kite, MV attend une proposition de la part de Delphine qui va faire une analyse sur le site de Swiss Kite. Chez Wix, il y a une option multi langue, mais il y a une astuce (grille et listes). En fonction de la réponse, on pourra l'appliquer sur notre site.

R-Kite Vaud: [où en est-on ? \(Thierry\)](#)

Premières démarches en 2014. En 4 ans il y a deux séances et de nouveau un an d'attente. Mail de TL très poli, pour les relancer et déplorer ce temps qui passe.

Blog: [c'est l'affaire de tous \(Thierry\)](#)

Si on a une idée, il faut y aller. Pour l'instant, il y a surtout TL et MV qui s'y collent.

To do list

La séance se termine vers 21h45.

Tableau des délais

QUI	QUOI	QUAND
DB	PV de la séance de comité	30.09.19
TL	Infographie pour Yvonand	31.10.19
MV	Vérifier comptage des oiseaux	31.10.19

Pour le comité: Bertrand Du Bois, les Bioux-Beach, le 19.09.2019

Annexe:

Séance 1: avec M. Dandliker, Inspecteur cantonal de la faune

REPUBLIQUE
Département
Office cantonal
Service de la biodiversité

ET
du
de

CANTON
l'agriculture

DE
territoire
et
de

GENEVE
(DT)
nature

j'attends en fait des PV de la part des organisateurs mais voici déjà 2-3 éléments.

Liste des présents:

Ghislain Wasmer (WAG)

Cecilia Chavent (WAG)

Patrick Jan (PKNV)

Thierry Langenberger

- en gros ils sont bien au courant que toutes les rives sont dans des OROEM.
- en fait il croyait que cela datait de la dernière révision, mais je lui ai bien rappelé que la situation existe depuis 2009...
- j'avais mal parcouru l'inventaire OROEM et en fait la rive gauche est également OROEM, mais son descriptif (p.85) est complètement séparé de la rade et de la rive droite (p34 et p37) dans le texte si bien qu'on peut le louper...
- le projet d'îles aux Vengeron est indissociable du projet du port commercial en raison de l'effet pare-vague indispensable
- le projet "oiseaux" vient en fait que cette proposition est une compensation pour d'autres pertes de terrain donc ils y tiennent beaucoup
- à terme les kitesurfers seront malvenus, c'est sûr et M. Dandliker préférerait nous soutenir dans un projet de spot ailleurs. Le spot de Versoix-Forel serait assez bon, et il soutiendrait même un prolongement de la digue et la création d'une plage, qui pourrait être aménagée pour accueillir les kitesurfers (entre autre)
- l'association WAG (Wind Addict Geneva) crée en raison du risque lié au projet du port du Vengeron. J'ai poussé fortement sa création depuis quelques mois, surtout que j'avais déjà dit à Technosurf il y a qq années qu'une association genevoise me paraissait indispensable, et l'idée était latente. Comme pour le Pecos, le Vengeron aura servi de catalyseur...
- Ghislain Wasmer, président de WAG est assez "chaud" sur l'impossibilité qu'ont les autorités de fermer la porte aux nombreux kitesurfers. J'ai un peu nuancé, avec l'aide de Patrick Jan président du KFCG qui est beaucoup plus diplomate...
- la discussion est assez conviviale néanmoins.

Séance 2: police du lac

Liste des présents:

App Nathalie Besson

Plus toute la brigade dont le chef...

Ghislain Wasmer (WAG)

Cecilia Chavent (WAG)

Patrick Jan (PKNV)

Didier Menoud (PKNV)

Thierry Langenberger

La répondante est l'appointé Nathalie Besson, kitesurfeuse. On est reçu par toute la brigade qui sont tous les "lacustres", windsurfers ou kitesurfers. Côté kitesurfers, nous étions Ghislain et Cecilia du WAG, Patrick Jan et Didier Menoud (copain d'école du chef de la brigade, ce qui ne gâche rien ...) du KFCG.

But de la séance:

1. navigation en kitesurf dans le canton, donc Vengeron...
2. projet de mieux maîtriser les alarmes pour kitesurfers en difficultés

1) Nav' à GE

- Le sujet du Vengeron est assez chaud à nouveau, mais la police du lac est plutôt favorable à ce qu'on continue à utiliser ce spot. C'est bon pour nous même si je pense que ce sera difficile...
- Ils sont très prudents dans leurs propositions.
- La nav' à GE est clairement compliquée.
- Nous évoquons la raison de la fermeture de la rade en aval de la ligne Vengeron - Tour Carrée. Elle est historique est personne ne sait au juste sa raison d'être. Comme actuellement il y a même un projet d'interdiction de la navigation de plaisance dans la rade, il ne sert à rien d'espérer pouvoir faire descendre cette ligne.
- Le spot d'Hermance est mis sur la table : il semble que les locaux (camping) outrepassent leurs droits en ayant installé des barrières. C'est à creuser. Le spot reste trop petit et trop compliqué en présence de baigneurs.
- Le spot au nord-est du port de Versoix est à proscrire car trop proche du port et trop petit/technique.
- le projet de spot à Versoix-Forel est évoqué, mais la police ne s'exprime pas.

2) Sauvetage sur le lac

- suite à une recherche inutile de plusieurs heures par le sauvetage de Nyon (?) d'un kitesurfer de nos membres (Hugo Galuppo), qui avait annoncé au 117 qu'il avait laissé son aile dériver toute seule, je lui ai demandé de commencer une réflexion sur les procédures de déclenchement d'un sauvetage "kite".
- cela faisait écho à une demande reçue l'année passée de la part de la police du lac qui allait dans le même sens.
- finalement Hugo étant malade, j'étais seul présent pour ce point.
- la police du lac à GE a ceci de différent de celle de Vaud : c'est eux-même qui interviennent, alors que sur VD tout est fait par les sauvetages indépendants.

- beaucoup d'alarmes sont inutiles et comme ils sont tenus d'engager les moyens adéquats, il n'est pas rare que plusieurs bateaux et même l'hélico soient engagés pour rien. Il serait utile d'avoir un réseau qui leurs permettent d'atteindre la communauté et de pouvoir ainsi potentiellement avoir des informations utiles très rapidement.
- L'idée serait de passer par un groupe Whatsapp. Je me suis montré plutôt peu favorable à cette solution: le groupe est limité à 250, et cela a vite tendance à déborder et à devenir un forum plus ou moins mal géré. Le liste sera récupérée par n'importe qui et on va finir par y déclarer le matos perdu, puis assez vite, les petites occazes avant de finir par les recherches d'appartements...
- je propose qu'on utilise le côté centralisé de notre association (et cela nous donnerait un sacré poids) pour fournir nous-même la liste des n° de tél, et utilisé un outil d'adressage groupé de SMS, pour passer les messages urgents:
 - j'ai conditionné cette proposition à l'acceptation du comité
 - il faut l'autorisation des membres
 - un cadre strict
 - un outil sécurisé. Cogito permet l'envoi de campagne de message par SMS et on peut donner des droits d'accès à des tiers pour gérer ces campagnes. On pourrait donc imaginer que les polices des lacs puissent utiliser ce créneau pour lancer un avis de disparition de kitesurfer par exemple.
 - je trouve que ce serait une opportunité incroyable de se positionner comme acteur important et de se mettre toutes les polices des lacs dans la poche !!
 - la proposition est très très bien accueillie...

Au final une collaboration avec la police qui est très positive et qui va certainement perdurer. Il faudrait qu'on initie ce contact de la même manière avec les répondants vaudois...

Voilà pour l'essentiel
TL

PV des mêmes séances par les membres du WAG

Rencontre 19.06.2019 avec Gottlieb Dandliker, Inspecteur cantonal de la faune

En présence de Thierry Langenberger, président de l'Association romande de kitesurf et Patrick Jan, président du Kitefoil Club de Genève

Monsieur Dandliker nous explique que son rôle est de veiller à la protection de la nature dans le canton de Genève tout en prenant en compte la population genevoise et les activités qu'elle pratique. Depuis 2015, la OROEM, loi fédérale, fixe une restriction à la pratique du kitesurf sur les rives du Léman, dans le canton de Genève. Thierry Langenberger précise que l'interdiction de la pratique du kitesurf dans les OROEM date de la révision de 2009.

Monsieur Dandliker a toutefois demandé aux ornithologues du canton si la pratique du Kitesurf dérangeait sur certaines rives du lac. A ce jour, il apparaît que non. Toutefois, l'OROEM est plus restrictive entre le 01.10 et le 31.03, période d'hivernation des oiseaux (vs période de nidification en été).

L'idée serait de pouvoir trouver où les kitesurfeurs pourraient traverser ces zones de 300 à 500 mètres de large.

Si nous ne cherchons pas d'accord, il n'y aura dans l'immédiat pas d'interdiction de la pratique mais en cas de changement d'inspecteur, l'interdiction aurait toute légalité à être mise en place.

Si nous cherchons un accord, il y aura des couloirs d'accès pour pratiquer donc nous ne pourrions plus kiter où nous le souhaitons et l'interdiction complète peut aussi être une des réponses.

Motion Hess (Motion 12.3496): Traiter le kitesurf à égalité avec d'autres sports nautiques). La modification de la LNI n'a pas été strictement aussi loin que de la demande. Le kitesurf est néanmoins autorisé dans toute la Suisse (mais les cantons restent souverains sur les eaux navigables). Selon les termes de la loi ils "peuvent restreindre la pratique du kitesurf à des couloirs d'accès."

Le but des prochaines rencontres est donc de trouver un terrain d'entente permettant aussi pour l'Etat d'éviter au maximum les recours.

Spots :

Hermance : Concrètement, le gravier sur les plages n'est pas sous la juridiction du camping. Nous pourrions donc y passer. Mais il y a une barrière qui va jusqu'à dans le lac. Légal ? Non car nous sommes sur un terrain du domaine public donc abusif.

Chenal au Vengerons : Ce serait alors une zone interdite à la baignade. Mais, il y aura nécessairement une période d'interdiction de la pratique du kite (hiver : petits oiseaux doivent hiverner).

Versoix : Rallonger de 5-6 mètres la plage -> Mais remblet donc interdit. Selon Mr Dandliker, la plage est en train de se créer un peu toute seule avec des rejets de gravats.

Sous les Vengerons et la Tour carrée : Lignée fixée entre la Police de la navigation et Tropical.

Langenberger Thierry 9.8.y 18:33

Supprimé: genève

Langenberger Thierry 9.8.y 18:34

Supprimé: restriction

Langenberger Thierry 9.8.y 18:36

Supprimé: S

Langenberger Thierry 9.8.y 18:38

Supprimé: Toujours pas appliqué à ce jour.

Langenberger Thierry 9.8.y 18:37

Mis en forme: Police : (Par défaut) Times New Roman, Couleur de police : Automatique, (Asian) Chinois (RPC), Non Étendu de / Condensé de , Crénage 1,5 pt, Motif : Transparente

Langenberger Thierry 9.8.y 18:37

Mis en forme: Police : (Par défaut) Times New Roman, Couleur de police : Automatique, (Asian) Chinois (RPC), Crénage 1,5 pt, Motif : Transparente

Langenberger Thierry 9.8.y 18:37

Mis en forme: Normal, Justifié

Langenberger Thierry 9.8.y 18:38

Supprimé: : Non discrimination du kitesurf

Langenberger Thierry 9.8.y 18:40

Supprimé: Toutefois, depuis 2015, la Confédération a autorisé la pratique du Kitesurf dans toute la Suisse, en laissant la responsabilité aux cantons qui peuvent aménager des couloirs d'accès.

Aujourd'hui la ligne est inscrite dans la loi.
L'idée serait de pouvoir un couloir sur chacune des rives du lac.

Sécurité :

Beach Marchal : Soit une personne toujours présente (Yvan Kilic?), soit un jeune du coin payé
500.- / année

Rencontre du 19.06.2019 avec la Brigade de la Navigation

Pour la brigade de la navigation : Nathalie BESSON et Kevin SAMSON

En présence de Thierry Langenberger, président de l'Association romande de kitesurf, Patrick Jan, président du Kitefoil Club de Genève et Didier Menoud, vice-président du Kitefoil Club de Genève

Brigade aurait comme souhaits :

- savoir qui kite chaque jour
- que l'association rappelle les règles de savoir-vivre & la ligne d'interdiction du kitesurf

Règles :

Si un bateau de police vient nous voir : dire pourquoi on est en difficulté car eux ne connaissent pas forcément ce sport.

S'il y a un problème : Appeler le 117 ou le 022.427.68.10 (brigade de la navigation)

Ne pas rester dans la zone baignade pour le waterstart mais faire une nage tractée en dehors pour limiter les risques d'accident avec les baigneurs.

Ils enverront un e-mail avec toutes les règles importantes pour eux.

Nous envisageons un système de SMS à tous les membres de l'KA, la WAG et KFCG afin de signaler des disparitions ou mise en danger et afin de transmettre des informations à la Brigade de la navigation à ce sujet (soit en tant que témoin, soit pour indiquer que nous étions la personne en danger et que nous sommes sorti d'affaire). Didier Menoud se propose pour regarder avec Swisscom pour une offre.

Pour l'OROEM : Ils rappellent qu'ils vont faire des demandes de dérogations ou de dispositions particulières.

Ils nous informent qu'il y a des communes qui se sont plaintes de notre pratique et qu'eux, jusqu'à ce qu'ils trouvent des solutions, ils resteront tolérants. C'est ce qu'ils disent aussi aux communes. Dès qu'il y aura des couloirs, toutefois, il faudra obligatoirement utiliser ceux-ci et pas d'autres. Eux envisageaient un seul couloir pour tout le canton. Nous indiquons notre souhait d'en avoir deux minimums.

Vengeron : Ils ont étudié la possibilité du couloir avec la capitainerie. Nous évoquons nos craintes au vue des restrictions annuelles liées à l'île aux oiseaux. Ils auront une rencontre le 29 juin avec la Capitainerie et Mr Dandliker.

Mettre la zone baigneur au vent du couloir pour le kite : Ce n'est pas une possibilité selon eux. Ils devront faire une zone mixte.

Autres spots : Avoir un spot spécifiquement pour le sud-ouest tel que la plage des Eaux-vives ? Selon la brigade de la navigation : il est impossible d'interdire un spot en fonction de la direction du vent. Selon Thierry Langenberger : cela a été fait dans certains cantons tel que le canton de Vaud.

Ligne Vengeron – tour carrée : Il n'y a pas de volonté de modifier cette ligne. Toutefois, il y a eu des autorisations tel que pour Gin Kiteboarding ou pour la speedweek conviviale, organisée par le KFCG. Il faut faire une demande 30 jours à l'avance sur le site de la police. C'est Cyril, le responsable des appointés présents et la capitainerie qui donnent l'autorisation.

Genève plage : Ils sont en train de développer une zone naturelle (donc planche à voile interdite aussi).

Langenberger Thierry 9.8.y 18:49

Supprimé: genève

Langenberger Thierry 9.8.y 18:49

Supprimé: s

Langenberger Thierry 9.8.y 18:49

Supprimé: é

Langenberger Thierry 9.8.y 18:49

Supprimé: pesonne

Langenberger Thierry 9.8.y 18:53

Supprimé: s

Langenberger Thierry 9.8.y 18:52

Supprimé: Dundliker

Langenberger Thierry 9.8.y 18:53

Supprimé: s

Langenberger Thierry 9.8.y 18:53

Supprimé: apointés

Hermance : Beaucoup de doléance. C'est pour ça que cette année l'interdiction pendant les heures d'ouverture de la plage, en été, est strictement respectée.